



Travaux extérieurs

Les travaux visent à remplacer les portes, les fenêtres, les balcons avant et arrière ainsi que l'escalier à l'arrière du bâtiment.

Les ouvriers devront entrer dans votre logement à plusieurs reprises pour réaliser ces travaux. Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Votre santé et votre sécurité sont importantes pour nous. C'est pourquoi nous demandons aux ouvriers de respecter les mesures sanitaires, soit de :

- Désinfecter les poignées de porte et tout ce qu'ils touchent dans les aires de travail qui se trouve à l'intérieur des logements;
- Porter le masque à l'intérieur du logement;
- Conserver une distance de 2 mètres, lorsque c'est possible;
- Se laver régulièrement les mains.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes. Si vous voyez qu'un ouvrier ne les respecte pas, veuillez communiquer avec votre agente de liaison.



- Remplacement des portes
- Remplacement des fenêtres



- 1 De nouveaux escaliers à l'arrière de l'immeuble
- 2 De nouveaux planchers et garde-corps pour les balcons

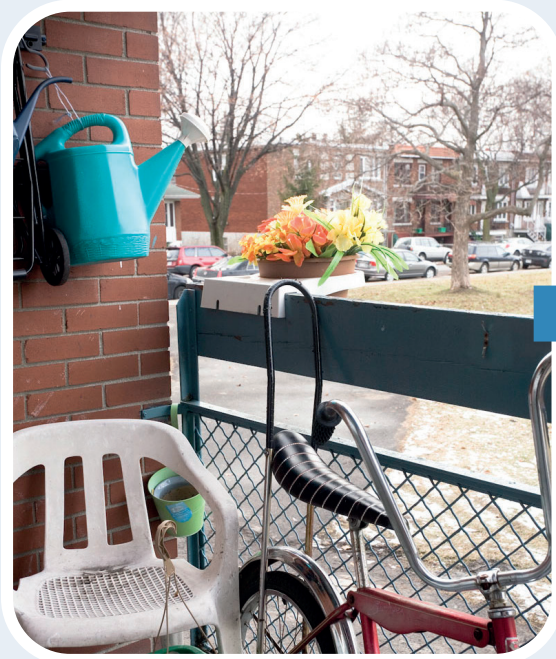


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



Balcon dégagé
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.
- Détacher les fils du téléphone ou du câble fixés autour de la porte pour éviter que les fils soient coupés.



✓ Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.



Calendrier

125, rue Turgeon : du 17 août à la fin de septembre 2020

230, rue Turgeon : du 8 septembre à la fin d'octobre 2020



Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Les travaux les plus bruyants ou qui nécessitent d'entrer dans les logements débuteront à 8 h.



Entrepreneur

Balex Construction



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

- Surveiller les avis sur la porte de votre logement.
- Être présent au moment fixé par l'entrepreneur.

Vous serez avisé du moment par un avis sur votre porte de logement, au moins 48 heures à l'avance. Surveillez les avis!

Si vous ne pouvez y être, désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille pour être présent à votre place. Si vous n'avez trouvé personne pour vous remplacer, informez les ouvriers le plus rapidement possible.

- Préparer vos portes, vos fenêtres et votre balcon pour les travaux.
Suivez les instructions du document en annexe.
- Vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur, pour votre sécurité.
- Respecter les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.
- Ne pas déposer vos déchets dans le conteneur de l'entrepreneur qui est réservé aux déchets industriels.

- Il y aura du bruit et de la poussière.
- Il y aura des ouvriers et de la machinerie à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble.
- Les ouvriers devront entrer à plusieurs reprises dans votre logement pour réparer une section de votre plafond (gypse, plâtre, peinture) à la suite de l'installation des balcons.



inconvenients pendant les travaux

pourquoi des travaux

Les travaux visent à améliorer votre confort et votre sécurité. Les nouvelles portes et fenêtres s'ouvriront plus facilement et laisseront moins passer l'air et le bruit. Quant aux planchers et garde-corps des balcons ainsi qu'aux escaliers, ils seront plus sécuritaires et plus en harmonie visuelle avec l'immeuble.

Des matériaux de qualité seront utilisés, ce qui augmentera la durabilité des éléments et en facilitera l'entretien.

Investissements

Près de 650 000\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

GENEVIÈVE TOUSIGNANT

Agente de liaison | 514 868-3265 | genevieve.tousignant@omhm.qc.ca



Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec